Groupe de travail Eau et Assainissement

Le lundi 03 octobre 2022 à 18h30
Centre ARIANE

Ordre du jour :

- Avaloirs : répartition de l'entretien, la maintenance et des investissements entre les communes et la communauté de communes.
- Défense incendie : compétence et services proposés par Moselle et Madon
- Evolution du tarif solidaire de l'eau
- Point filière de traitement de Méréville
- Dégrèvements
- La vie du service
- Questions diverses

Avaloirs : répartition de l'entretien, la maintenance et des investissements entre les communes et la communauté de communes. Compétence reprise par la CCMM en 2017



Avaloir à prise latérale



Avaloir à prise en dessous



Avaloir à prise mixte

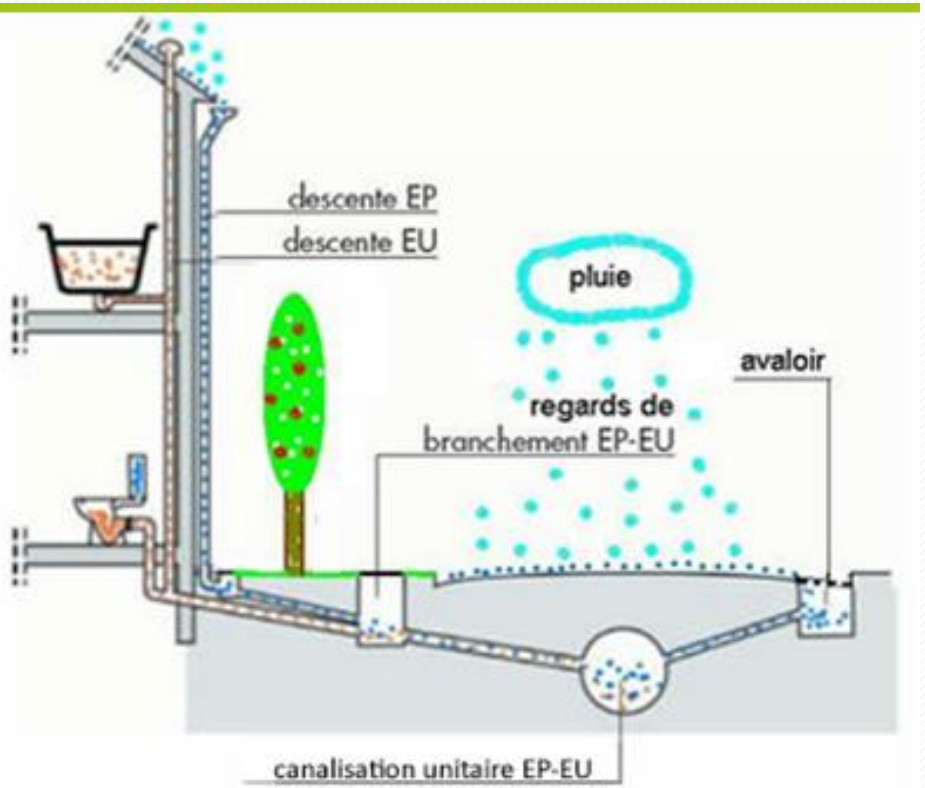
Suite aux décisions et limites adoptées par le Conseil communautaire

Reste à la charge de la commune :

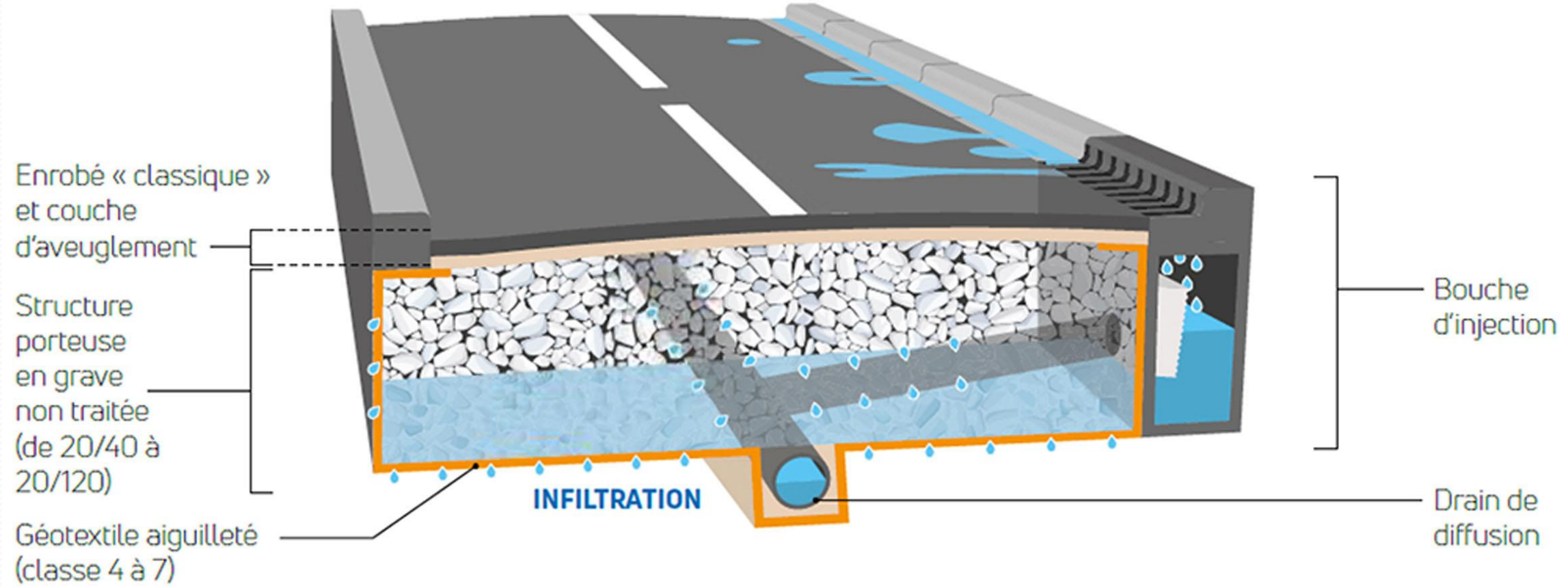
- La création de tout nouvel ouvrage pour le traitement des eaux pluviales
- Le scellement des grilles avaloirs
- Le renouvellement éventuel l'ouvrage béton support de la grille

A la charge de la CCMM:

- L'entretien des 1400 avaloirs selon le plan de criticité établi
- La réparation des collecteurs et les branchements des avaloirs
- L'entretien des ouvrages « fermés » dont la liste a été transmise par les communes
- Le traitement des sables de voiries



L'avenir des traitements eaux pluviales sur voirie, si vous êtes riche



Comparaison des différentes techniques de gestion intégrée des eaux pluviales présentées dans ce document

	Emprise foncière	Emprise souterraine	Entretien	Intégration espace de vie	Bio diversité	Coût
Les tranchées drainantes et tranchées d'infiltration	🙂	😐	😐	🙂	☹	😐
Les puits d'infiltration	🙂	😐	😐	☹	☹	😐
Les noues	😐	🙂	🙂	🙂	🙂	🙂
Les structure réservoirs ou stockantes	🙂	☹	😐	☹	☹	☹
Les revêtement poreux	🙂	😐	🙂	🙂	☹	☹
SAUL - Structures Alvéolaires Ultra-Légères	🙂	☹	😐	☹	☹	☹
Les jardins de pluie	😐	🙂	🙂	🙂	🙂	🙂
Les espaces inondables ou espaces multi-usage	🙂	🙂	😐	🙂	🙂	😐
Les toitures stockantes	🙂	🙂	😐	🙂	☹	☹
Les toitures végétallisées	🙂	🙂	😐	🙂	🙂	☹
Les bassins de rétention (aérien, sec, eau eau, enterré)	☹	🙂	😐	☹	🙂	☹
La réutilisation des eaux pluviales	🙂	😐	😐	🙂	☹	😐

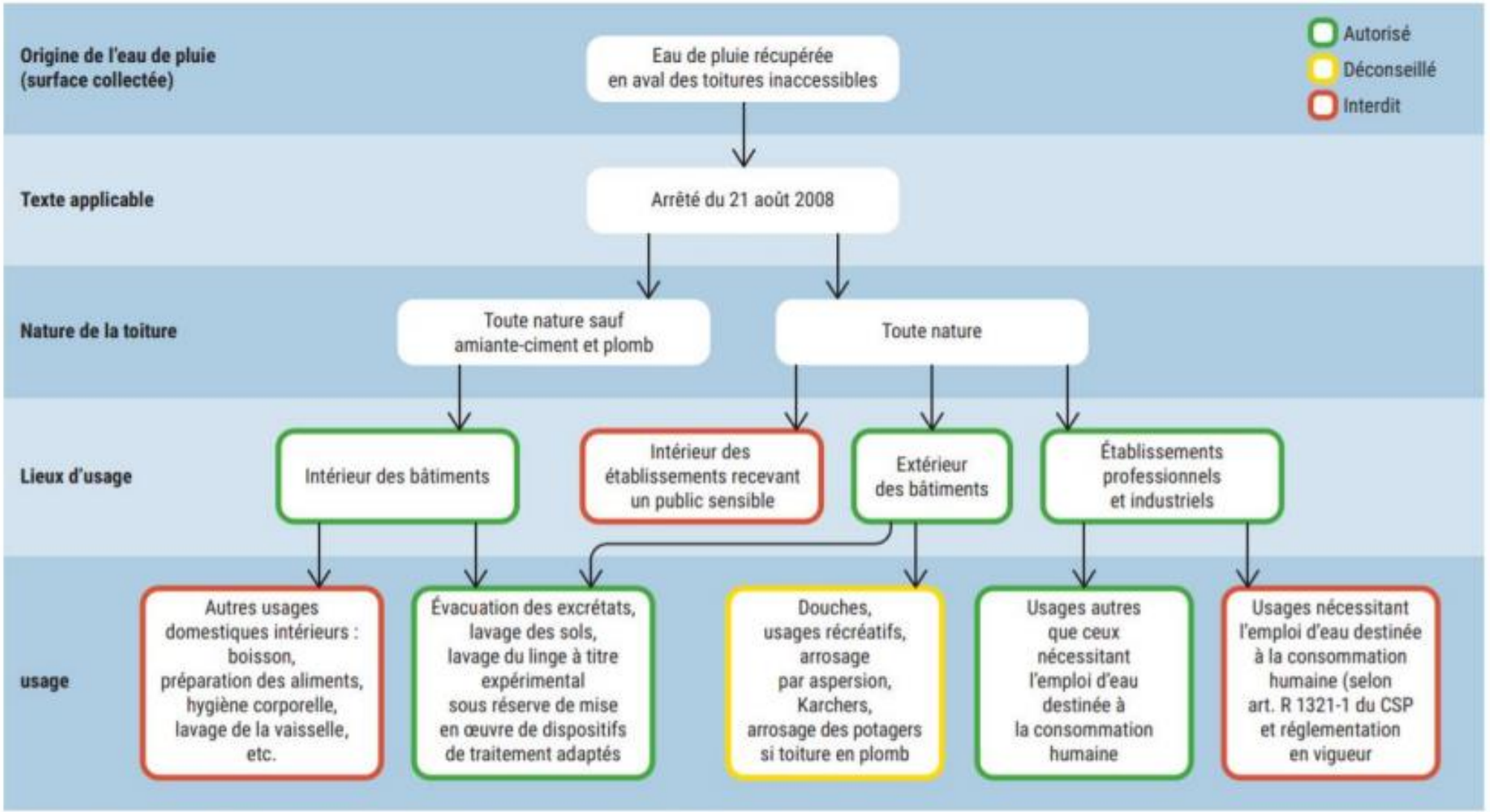
🙂 peu impactant

😐 moyennement impactant

☹ très impactant

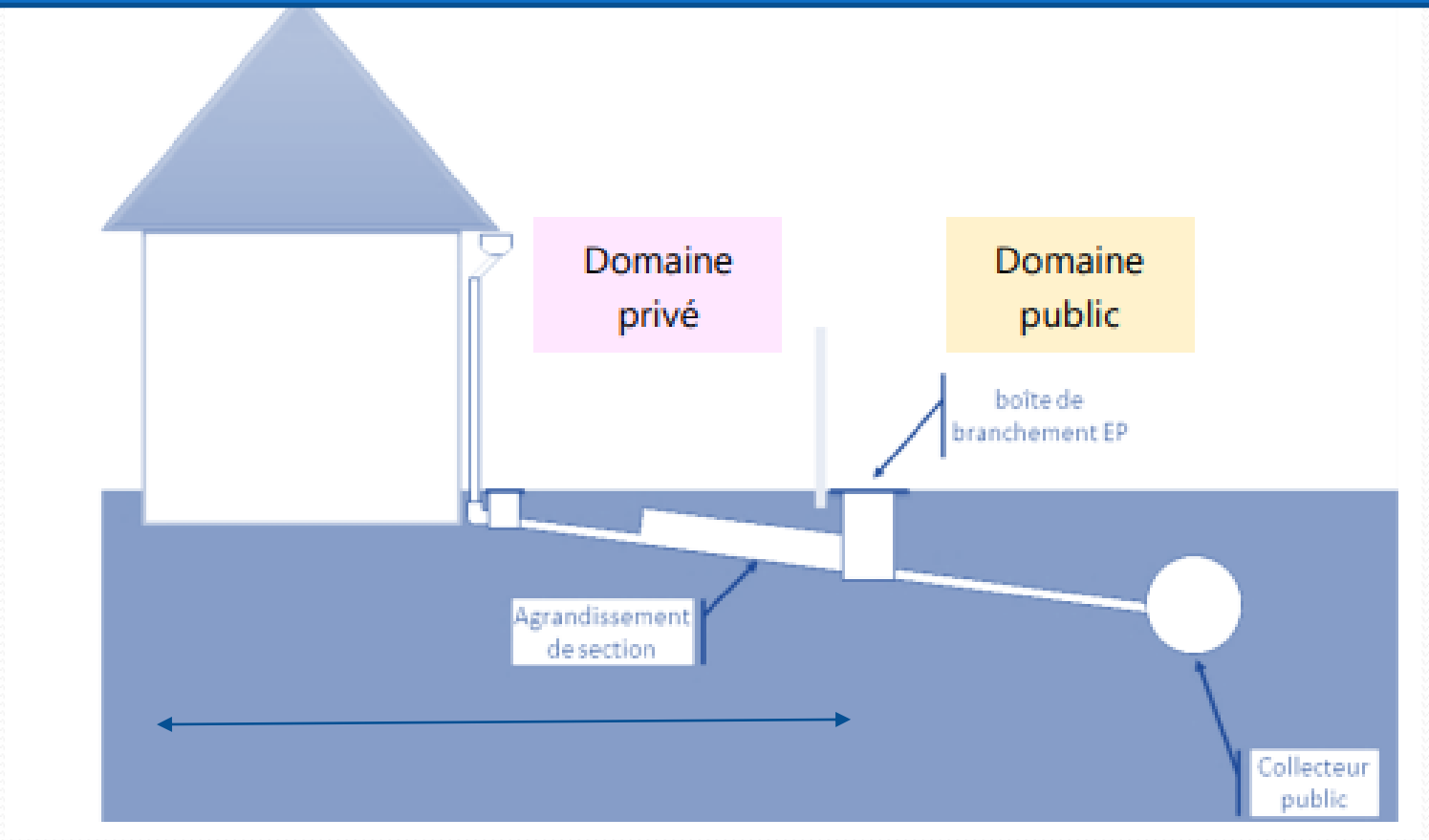
Rappel sur l'utilisation des eaux pluviales de toitures

RÉGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DE L'EAU DE PLUIE



Source : Astee. Traitement Apur à partir de Astee, Guide technique - Récupération et utilisation de l'eau de pluie, 2015

Pour toute nouvelle construction ou rénovation, il faut à minima imposer la rétention à la parcelle (schéma simple ci-dessous par exemple par augmentation d'un volume disponible directement dans le branchement)



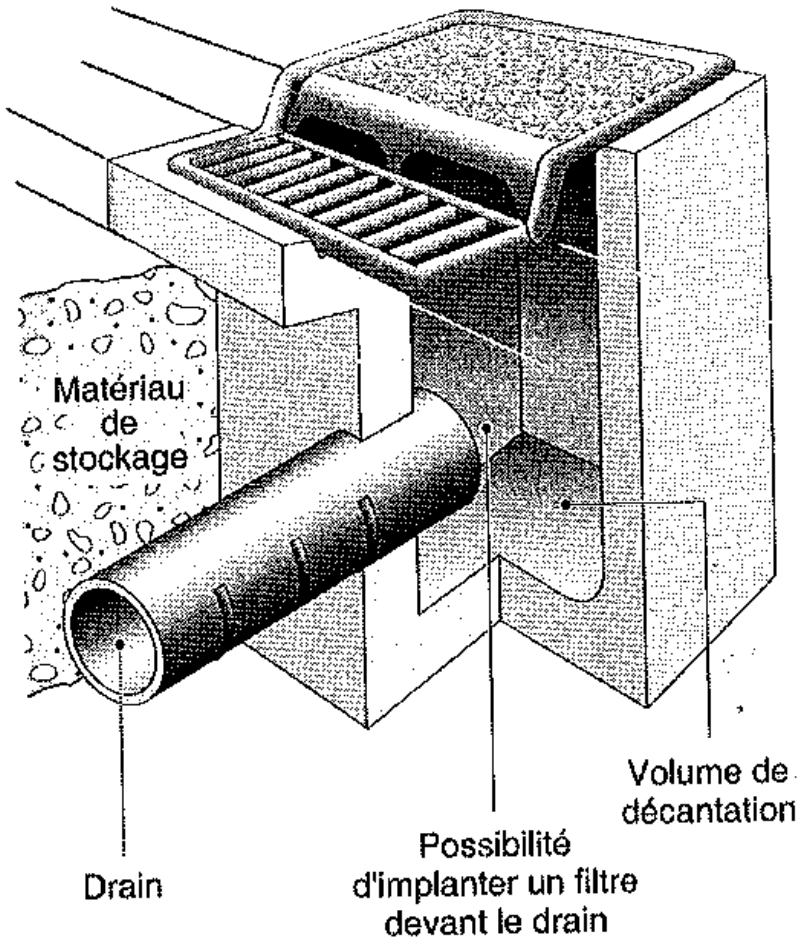


Fig. 27.9 – Avaloir de répartition de l'eau dans le réservoir.

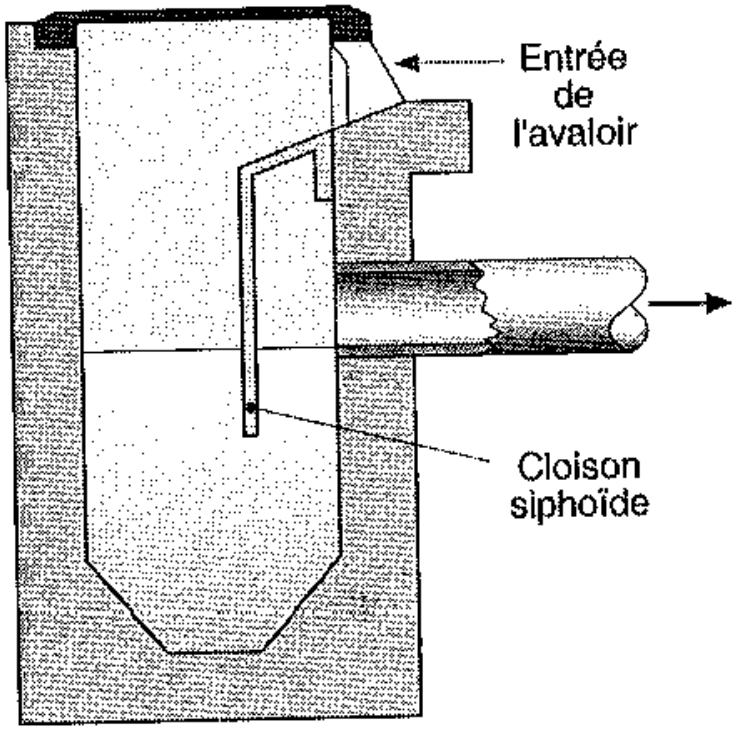


Fig. 27.10 – Avaloir à cloison siphoïde.

Défense incendie : compétence et services proposés par Moselle et Madon

Le maire reste le responsable de la défense incendie de la commune

Le patrimoine dédié à la défense incendie reste à la charge et responsabilité de la commune (PI, bâches incendie, accès à des points d'eau naturels)

Fin de la prestation de pesée des PI par le SDIS en 2016

La pesée de PI est une obligation réglementaire, les commune se doivent de contrôler l'ensemble du parc tous les trois ans. Les communes peuvent passer par des prestataires privés ou par le service de l'eau de la CCMM (délibération a fixé le tarif à 30€TTC par PI contrôlé)

La peinture, la maintenance générale du PI est à la charge de la commune.

Conseil au commune, prévoir le renouvellement de 1PI /an (si le parc est inférieur à 30PI)
2 Pi /an (si le parc est entre 30 et 60PI)….

Point filière de traitement de Méréville

Travaux réalisés pendant l'été pour retrouver la pleine capacité de traitement à la fin août

- Début juin 2022: commande des crépines de fond de filtre CAG
- Fin juin curage du restant de CAG dans le filtres et dans les cuves
- Lavages des cuves d'eaux de lavage +eaux sales
- Démontage des buselures (360) courant juillet
- Démontage et vérification des ventouses
- Réception des buselures crépinées fin juillet
- Rechargement du CAG (2j)
- lavages du CAG
- Modification et adaptation du programme de lavage des filtres
- Les deux files de traitement sont opérationnelles au 31/8/22

Les propositions de dégrèvements

Dossiers à traiter

Evolution du tarif solidaire de l'eau

Tarification actuelle

Rappel du mandat précédent

Sur l'eau potable, construction d'une usine de potabilisation, approvisionnement de Richardménil par Messein.

Sur l'assainissement, pause des investissements pour réduire l'endettement.

Pour financer ce programme, il a été décidé en 2015 d'instaurer une part fixe de 15,17€ sur l'assainissement et une augmentation de 0,60€ par m3 sur l'eau sur 4 ans.

Tarification actuelle

Objectifs de ce mandat

Sur l'eau potable :

sécuriser l'approvisionnement avec un objectif de 2 ressources par commune pour 1,1 millions.

Renouveler le patrimoine pour 1 million

Engager la décarbonatation des eaux d'exhaure

Sur l'assainissement :

assurer un dispositif d'épuration satisfaisant pour 100% des communes (750 000€)

conforter les performances du réseau d'assainissement (2 250 000€)

Trajectoire tarifaire pour 2022-2026

- Augmentation de 0,60€ par m3 du prix de l'assainissement en 2022
- Diminution de 0,30€ par m3 du prix de l'eau en 2022
- Maintien du lissage jusqu'en 2024 pour les communes qui ont rejoint la CCMM en 2014
- Sur les années suivantes (2023-2026), les prix seront actualisés avec l'inflation.

Composition du prix de l'eau

- Maintien de la structure des prix

Tarif social actuel

- Montant d'environ 26 000€ en 2021

- Les abonnés sont le quotient familial (au sens CAF) est inférieure à 450€ bénéficient d'un « chèque eau » de 20€ +10€ par enfant à charge. L'aide est versée en fin d'année par le CIAS en partenariat avec la CAF de Meurthe et Moselle à environ un millier de foyer du territoire.
- En 2021, il y a eu 1023 mandats à faire avec la création des tiers et la vérification des coordonnées bancaires. Cela nécessite la mobilisation de 3 agents pendant 3 semaines à mi-temps, courant du mois de Novembre, en plein pendant la préparation budgétaire et la facturation du 2ème semestre. On est à la limite de ce que la CCMM et le CIAS arrivent à mener à effectif constant.

Propositions d'évolution

- Augmentation du nombre de bénéficiaires en adaptant le quotient CAF à partir duquel on verse l'aide.
- Avantages : on touche plus de bénéficiaires
- Inconvénients : augmentation significative des frais de gestion

MONTANT QF CNAF	Nb allocataires
< 200 €	261
200-300 €	248
300-400 €	271
400-500 €	424
500-600 €	363
600-700 €	436
700-800 €	491
800-1000 €	711
1000-1200 €	484
1200-1400 €	465
1400-1600 €	368
1600-1800 €	275
> 1800 €	552
inconnu	1221
Total	6570

source : Caf de Meurthe-et-Moselle, données FR2_0322 semi-consolidées

Propositions d'évolution

- Augmentation du montant attribué par foyer
- Avantage : le chèque eau est plus important pour les revenus les plus faibles
- Inconvénient : le nombre de bénéficiaires reste le même

source : Caf de Meurthe-et-Moselle, données FR2_0322 semi-consolidées

Demandes clients en Juillet/août/septembre 2022

→ Service de l'eau : 15 (hors fichier OMEGA)

→ Service assainissement 62 demandes
(enquêtes de branchement et établissement de certificats lors des ventes)

Travaux en Juillet/août/septembre 2022

Fuites sur branchements et canalisation: 26

Création de branchement assainissement :13

Création de branchement eau potable : 16

Interventions divers avec terrassement : 8

Détartrage de branchement avec terrassement : 6

Détartrage chimique : 8

Process Electro

Remise en service de l'usine de Méréville. Curage de 38 postes de relevage. Mise en service de la nouvelle surpression ermitage (Messein). Remplacement des sondes défectueuses suite à orage.

Hydrocureur

Curage préventif de 4500ml de réseau /avaloirs . 24 enquêtes de branchements pour recherche au profit du service.

Exploitation

Recherche de fuites /interventions/renforts équipe travaux